



GANSHOREN

Guide Administratif

E.R. : ROBERT GENARD - 140, Av. Charles-Quint - 1083 GANSHOREN



NUMÉROS UTILES

URGENCES

Pompiers - Ambulances	100
Police, Secours	101
Appel d'urgence européen	112
Croix-Rouge (urgence)	112
Croix-Rouge (non urgent)	105
Ecoute-Enfants	103
Télé-Accueil	107
Child Focus	116 000
Odeur de gaz	0800/19 400
Prévention suicide	0800/32 123
Carte perdue ou volée (Card stop)	070/344 344
Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
SOS Viol	02/534.36.36

SANTÉ

SOS Médecins	02/513.02.02
Dentistes de garde	02/426.10.26
Vétérinaires de garde	0497/400 400
Pharmaciens de garde	0903/99 000
Centre antipoison	070/245 245

AUTRES

Renseignements Nationaux	1307
Panne d'électricité (Sibelga)	02/274.40.66
Bruxelles-Environnement	02/775.75.75
Bruxelles-Propreté	0800/98 181
Bruxelles Mobilité	0800/94 001



Message du

Bourgmestre



Chers Ganshorenois, chères Ganshorenoises,

Voici la nouvelle édition du guide administratif de Ganshoren.

Vous y trouverez des informations utiles sur votre commune.

Son format « poche » a été pensé afin que vous puissiez, facilement l'emporter partout avec vous et le consulter à tout moment.

Afin d'être bien informé des événements et actualités de la commune, d'autres moyens de communication sont à votre disposition, le site internet (www.ganshoren.be), la page Facebook, l'application « Ganshoren Mobile » ainsi que le journal communal, le Ganshoren Info. N'hésitez pas à les utiliser.

Très bonne lecture !

Robert Genard
Bourgmestre

SOMMAIRE

Numéros Utiles	2
Edito	3
COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS	6-7
Secrétaire Communal	7
Receveuse Communal	7
Conseil Communal	8
POLICE	9
SERVICES COMMUNAUX ET A.S.B.L.	10
Heures d'ouverture	10
Accueil	10
Secrétariat	10
Service des Ressources Humaines	10
Etat Civil - Population - Service des Etrangers	11-12
Service Communication	12
Service Juridique	12
Service Interne de Prévention et de Protection de Travailleurs (S.I.P.P.)	12
Fondation Richard Beauthier	12
Service Petite Enfance	13-14
Enseignement Maternel	14
ENSEIGNEMENT NON COMMUNAL	15-16
Finances	17
Caisse communale	17
Travaux Publics	17
Mobilité	17-18
Propreté Publique	18-19
Plantations	19

SOMMAIRE

Urbanisme	19-20
Environnement	20
Solidarité Nord-Sud	20
Logement	21
Social et Famille	21-22
A.S.B.L. « Aides familiales et Seniors de Ganshoren »	22
Troisième Age	22-23
Emploi	24
Classes Moyennes - Animations Urbaines	24
Santé	24-25
Prévention	25
Amendes administratives	25
A.S.B.L. « Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs de Ganshoren »	26
Sports	26-27
Jeunesse Francophone	27-28
Jeunesse Néerlandophone	28
Culture Française	28
Culture Néerlandaise	28
C.P.A.S.	29-32
ASSOCIATIONS ET AUTRES SERVICES	33-40

COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Genard Robert



Bourgmestre
Rue Heideken, 68
T. : 02/464.95.70
rgenard@ganshoren.irisnet.be

Police
Prévention
Tutelle sur le CPAS
Communication

Carthé Michèle



Première Echevine
Rue Roger Abeels, 7
T. : 02/464.05.69
mcarthe.secretariat@hotmail.com
mcarthe@ganshoren.irisnet.be

Affaires Sociales
Travaux et Marchés Publics
Ressources Humaines

Van Laethem Jean Paul



Echevin
Av. Marie de Hongrie, 139/7
T. : 02/464.05.65
jpvanlaethem@ganshoren.irisnet.be

Troisième Age
Population
Sports
Logement

Coppens René



Echevin
Av. Marie de Hongrie, 54/14
T. : 0495/36.52.92
coppensrene@skynet.be

Finances
Budget
Culture Néerlandaise
Jeunesse Néerlandophone

Baraka Sabrina



Echevin
Av. Marie de Hongrie, 65/5
T. : 02/600.25.81 - 0475/28.07.33
sabinabaraka@hotmail.com
sbaraka@ganshoren.irisnet.be

Etat Civil
Classes Moyennes
Animations Urbaines
Jeunesse Francophone

Souiss Karima



Echevin
Drève de Rivieren, 115
T. : 02/464.05.60
ksouiss@ganshoren.irisnet.be

Solidarité Nord-Sud
Petite Enfance
Enseignement Maternel

Cornelissen Magali



Echevin
Av. des Quatre-Vingts Hêtres, 14
T. : 02/464.05.58 - 0476/48.37.27
magalicornelissen@gmail.com

Urbanisme
Environnement
Propreté Publique
Mobilité
Culture Française

Petrini Maurizio



Echevin
Av. Marie de Hongrie, 58/5
T. : 02/600.25.85 - 0494/85.56.30
mpetrini@ganshoren.irisnet.be
mauriziopetrini1954@gmail.com

Famille
Santé
Emploi

SECRÉTAIRE COMMUNAL

Vervoort Philippe

Tél. : 02/464.05.27

pvervoort@ganshoren.irisnet.be

Le Secrétaire Communal est secrétaire du Collège des Bourgmestre et Echevins. Il dirige le personnel et coordonne l'activité des différents services. Il contresigne tous les actes officiels de la commune.

RECEVEUSE COMMUNALE

Thyssens Caroline

Tél. : 02/464.05.50

cthyssens@ganshoren.irisnet.be

Le Receveur Communal est chargé du contrôle des recettes et des dépenses de la commune et veille à ce que la législation en ces matières soit respectée. Sous l'autorité et en collaboration avec le Collège, le Receveur tient la comptabilité communale et gère les liquidités disponibles.

CONSEIL COMMUNAL

- **Dehing-van den Broeck Marina** - ProGanshoren
Avenue Jean Sebastien Bach, 12/6 - 02/425.45.94
- **Dewaels Martial** - L.B.
Mail, 7/20
- **De Saeger Chantal** - ProGanshoren
Drève de la Charte, 15 - 0479/67.97.87
- **Van Gucht Frederik** - ProGanshoren
Rue Communale, 19 - 02/426.50.79 - 0479/52.22.53
- **Kompany Pierre** - ProGanshoren
Rue Georges Simpson, 48/50 - 0472/67.51.38
- **Delvaux Marc** - ProGanshoren
Avenue de la Réforme, 75/6
- **Van Dam Marco** - L.B.
Avenue de Jette, 335/2 - 02/427.04.16 - 0475/35.35.61
- **Van Damme Lionel** - MR
Avenue Richard Mazza, 9 - 0486/86.15.25
- **Chrypankowska Ewa** - L.B.
Rue Jean-Baptiste Van Pagé, 27/2 - 0477/80.55.72
- **Akin Emir** - L.B.
Avenue Charles-Quint, 72 - 0491/36.89.82
- **Delwit Carine** - ProGanshoren
Avenue des Troubadours, 13
- **Président : Paelinck Quentin** - ProGanshoren
Avenue de Villegas, 12 - 0475/55.11.91
- **Obeid Stephane** - MR
Avenue Marie de Hongrie, 52/3 - 0471/13.92.83
- **Roy Christine** - Ecolo-Groen
Drève des Lignages, 7 - 0472/57.70.03
- **Petit Joëlle** - L.B.
Avenue de la Constitution, 22 - 02/427.67.03
- **Zid Nacima** - Indépendante
Rue Pangaert, 35/7
- **De Bast Huguette** - MR
Avenue Van Overbeke, 200/14 - 0497/36.31.78
- **Demolder Dany** - DéFi
Avenue Marie de Hongrie, 12/b7 - 02/465.21.85 - 0477/97.67.86
- **Gregoire Philippe** - Ecolo-Groen
Avenue Marie de Hongrie, 62/48 - 0471/46.63.05

POLICE

EN CAS D'URGENCE, SOLICITEZ L'INTERVENTION DE LA POLICE EN APPELANT LE 101 OU LE 02/412.12.12 !

ZONE DE POLICE

Zone de police Bruxelles-Ouest
Rue du facteur, 2 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Tél. : 02/412.12.12
info@police.belgium.be
www.policelocale.be/5340

Depuis la mise en place de la réforme des polices, le 1er janvier 2001, Ganshoren fait partie de la zone de police n° 5340, dénommée « Bruxelles-Ouest ». Celle-ci regroupe les communes de Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg.

CONSEIL DE POLICE

La zone de police est placée sous l'autorité d'un Conseil de Police qui exerce les compétences du Conseil Communal pour la gestion et l'organisation du corps. Il se compose des cinq Bourgmestres, du Chef de Corps et de vingt-cinq Conseillers issus des différents Conseils Communaux.

CORPS DE POLICE

Le Corps de police de notre zone est dirigée par le Chef de Corps, le commissaire divisionnaire a.i. Jacques Gorteman. Celui-ci dirige les missions et est chargé de la gestion quotidienne de la zone.

POLICE DE PROXIMITÉ

DIVISION DE GANSHOREN

Avenue Van Overbeke, 163
Tél. : 02/412.67.06

Chaque commune est dotée d'une division de police de proximité, dont le champ d'action se cantonne au territoire communal.

La direction de la division de Ganshoren est exercée par le commissaire Guy Vanden Plas et son adjoint, le commissaire Christian Schollaert.

SERVICES COMMUNAUX ET A.S.B.L

Heures d'ouverture :

Services Population, Etat Civil et Etrangers :

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 (Etrangers : lundi et mardi fermé)

Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 (Etat Civil et Etrangers uniquement sur rendez-vous) et de 16h00 à 18h45 (Etat Civil et Etrangers uniquement sur rendez-vous)

Vendredi de 8h30 à 13h00, fermé l'après-midi

Services Travaux Publics et Urbanisme :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45, sur rendez-vous l'après-midi

Autres services :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

ACCUEIL

Avenue Charles-Quint, 140

Tél. : 02/465.12.77

www.ganshoren.be

SECRÉTARIAT

Avenue Charles-Quint, 140

Tél. : 02/464.05.32

ddoosterlynck@ganshoren.irisnet.be

ganshoren@ganshoren.irisnet.be

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Avenue Charles-Quint, 140

Tél. : 02/464.05.18

ppoulain@ganshoren.irisnet.be

ÉTAT CIVIL - POPULATION - ÉTRANGERS

ÉTAT CIVIL

Avenue Charles-Quint, 140 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/465.05.13-23-24

Fax : 02/465.28.24

ecbs@ganshoren.irisnet.be

Naissance, reconnaissance en paternité et maternité, adoption, cérémonies (mariage, noces et centenaires), cohabitation légale, divorce, naturalisation, nationalité, dernières volontés, décès, attribution du nom patronymique, changement de prénom(s) ou de nom, transcription d'actes de l'état civil, rectifications d'actes, délivrance des extraits d'actes d'état civil et traitement des questions relatives aux cimetières (avenue du Cimetière et rue au Bois).

CIMETIÈRE

Tél. : 02/468.51.61

cimetiere.ganshoren@skynet.be

Entretien des tombes, emplacements,...

POPULATION

Avenue Charles-Quint, 140 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/464.05.15-16-17 02/464.95.76

Fax : 02/466.84.40

population@ganshoren.irisnet.be

Changement d'adresse, carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'inscription, de composition de ménage, légalisation de signature, autorisation parentale pour les mineurs d'âge et les extraits du casier judiciaire, don d'organes, déclaration d'euthanasie, demande d'un stationnement réservé pour un déménagement, informations concernant les élections.

GUICHET « CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE »

Avenue Charles-Quint, 140 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/465.05.66

hbeeckman@ganshoren.irisnet.be - m.michiels@ganshoren.irisnet.be

SERVICE DES ÉTRANGERS

Avenue Charles-Quint, 140 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/464.05.14-20-25-62

Fax : 02/464.95.77

etrangers@ganshoren.irisnet.be

Le service traite les modalités d'inscription des étrangers titulaires d'un titre de séjour. Il effectue également les différentes démarches relatives au séjour et à l'établissement des citoyens venant de l'étranger qui ne sont pas encore en possession d'un permis de séjour et qui désirent résider sur le territoire de la commune en tant que travailleur, étudiant, chercheur, titulaires de moyens de subsistance suffisants, regroupement familial, candidat au statut de réfugiés,... Il délivre tous types de documents administratifs tels que composition de ménage, certificats de résidence, permis de travail, autorisation parentale, historiques des titres de séjour,...

SERVICE COMMUNICATION

Avenue Charles-Quint, 140 (1er étage)

Tél. : 02/464.05.67

cdekemper@ganshoren.irisnet.be

SERVICE JURIDIQUE

Avenue Charles-Quint, 140 (1er étage)

Tél. : 02/464.05.37

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS (S.I.P.P.)

Avenue Charles-Quint, 140 (3e étage)

Tél. : 02/464.05.46

FONDATION RICHARD BEAUTHIER

Avenue Charles-Quint, 140 (1er étage)

Tél. : 02/464.05.32

ddoosterlynck@ganshoren.irisnet.be

La Fondation Richard Beauthier est une aide financière annuelle octroyée sous certaines conditions aux étudiants ganshorenois qui effectuent des études supérieures.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Avenue Charles-Quint, 140 (3e étage)

Tél. : 02/464.05.55

cszikora@ganshoren.irisnet.be

CRÈCHE COMMUNALES :

- Les Poussins

Rue de l'Église Saint-Martin, 40

Tél. : 02/420.65.69

creches.lespoussins-mesanges@skynet.be

Catégorie : de 0 à 36 mois

- Les Coccinelles

Rue de l'Éducation, 36

Tél. : 02/464.44.36

coccinelles.ganshoren@skynet.be

Catégorie : de 0 à 36 mois

MAISON D'ENFANTS COMMUNALE

- Les Mésanges

Avenue Joseph Pereboom, 4

Tél. : 02/427.82.31 - 02/420.65.69 (pour les inscriptions)

creches.lespoussins-mesanges@skynet.be

Catégorie : de 15 à 36 mois

SERVICES DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES

- Les Papillons

Avenue de Villegas, 31

Tél. : 02/600.25.09-84

flang@ganshoren.irisnet.be

Catégorie : de 0 à 36 mois

HALTE-ACCUEIL BABY-CLUB

Avenue de la Réforme, 66

Tél.: 02/427.64.73 - 02/426.44.36 (pour les inscriptions)

Catégorie : de 15 à 36 mois

Le Baby-Club propose un accueil de type occasionnel (maximum 4 demi-journées par semaine). Nous offrons la possibilité aux parents de se libérer

quelques heures de leur mission éducative, en déposant leur enfant dans un lieu adapté et riche en découvertes.

ESPACE KANGOUROU

Avenue Joseph Peereboom, 2
Tél. : 02/563.46.13

Pour les enfants entre 0 et 4 ans accompagnés d'un adulte. Lieu de rencontre afin d'offrir une écoute aux parents et familles, accompagnés de l'enfant, et ce en présence de professionnels (psychologue, logopède,...).

ENSEIGNEMENT MATERNEL

Avenue Charles-Quint, 140 (3e étage)
Tél. : 02/464.95.73
fdeppe@ganshoren.irisnet.be

LES ÉCOLES COMMUNALES : MATERNELLES

- Nos Bambins

Rue Sergent Sorensen, 30
Tél. : 02/425.39.83
ecole.nosbambins@skynet.be

- Les Bruyères

Clos. Wagner, 29
Tél. : 02/465.10.03
ecoleslesbruyeres@ganshoren.irisnet.be

Pour la liste des écoles de l'enseignement Néerlandophone, voir partie Néerlandophone pages 14-15.

ENSEIGNEMENT (NON COMMUNAL)

MILIEUX D'ACCUEIL PRIVÉS AGRÉÉES ONE

- Pirouette Cacahuète
Rue Sergent Sorensen, 21
Tél. : 02/420.59.94
contact@creche-pirouette.be
- Arc en Ciel
Avenue Beethoven, 3
Tél. : 02/424.12.67 - 0495/88 06 21
evelynegaillet@hotmail.fr
- Le Jardin d'Alice
Rue de Termonde, 240
Tél. : 0483/40.90.74
alice@lejardinalice.be

ÉCOLES MATERNELLES

- Athénée Royal de Ganshoren (Communauté Française) :
Avenue Marie de Hongrie, 60b
Tél. : 02/466.73.75
- Institut Notre-Dame de la Sagesse - École « La Colombe »
Rue L. Delhove, 45
Tél. : 02/428.11.27
www.ndsagesse.be

ÉCOLES PRIMAIRES

- Athénée Royal de Ganshoren (Communauté Française) :
Avenue Marie de Hongrie, 60b
Tél. : 02/466.73.75
- Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse
Avenue Van Overbeke, 10A
Tél. : 02/428.11.27
www.ndsagesse.be
- Collège du Sacré-Coeur
Rue L. Delhove, 65
Tél. : 02/425.87.22
www.sacrecoeurganshoren.be

ÉCOLES PRIMAIRES (ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ)

- École « La Découverte » (type 1 et 8)
Avenue Louis de Brouckère, 29
Tél. : 02/425.86.90
- « Les Bourgeons » Etablissement d'Enseignement Spécialisé du Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse (type 8)
Rue Pangaert, 30A
Tél. : 02/428.11.27
www.ndsagesse.be

ÉCOLES SECONDAIRES

- Athénée Royal de Ganshoren
Rue A. De Cock, 1
Tél. : 02/426.83.00
- Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse
Avenue Van Overbeke, 10
Tél. : 02/428.11.27
www.ndsagesse.be
- Collège du Sacré-Coeur
Rue L. Delhove, 65
Tél. : 02/425.87.22
www.sacrecoeurganshoren.be

INTERNAT

- « Don Bosco » (Internat Mixte)
Rue V. Lowet, 12
Tél. : 02/464.95.30

CENTRE PMS (PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL)

Avenue Marie de Hongrie, 60A
Tél. : 02/468.39.38

Pour les Associations de Parents d'Élèves, vous pouvez prendre contact avec l'école même.

FINANCES

Avenue Charles-Quint, 140 (1er étage)

Tél. : 02/464.05.38-35-36-64

Le service s'occupe en priorité de l'élaboration du budget communal et de ses modifications suivant les décisions du Collège des Bourgmestre et Échevins et du Conseil Communal. Il est également responsable de l'économat, de l'enrôlement des taxes, des subsides aux associations,...

CAISSE COMMUNALE

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.50-51-52-53-54

02/563.46.01

cthysens@ganshoren.irisnet.be

Le service est chargé du recouvrement des recettes (taxes, redevances, subsides, loyers,...), de l'engagement et du mandatement de dépenses, du contrôle sur la régularité et la légalité des dépenses. Annuellement, il établit les comptes communaux et les rapports y afférents.

Guichet

Toute personne qui doit effectuer un paiement en faveur de l'administration communale peut le faire immédiatement en espèces ou par paiement électronique au guichet.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

TRAVAUX PUBLICS

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.47

ganshoren@ganshoren.irisnet.be

Le service assure principalement le suivi administratif et technique de l'aménagement des voiries communales, de la gestion des bâtiments communaux et de leur sécurité, de l'acquisition de biens, de la coordination des travaux exécutés dans les voiries, des marchés publics et du placement de signalisation.

MOBILITÉ

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.47

mobilite.mobiliteit@ganshoren.irisnet.be

Le service assure le suivi administratif et technique des dossiers ayant trait à la mobilité.

La gestion et le contrôle du stationnement ont été transférés à l'Agence Régionale de Stationnement (Parking Brussels). Toutes les informations concernant le stationnement se trouvent sur le site parking.brussels.

Tél.: 0800 35 678 (gratuit) / ganshoren@parking.brussels

Permanences : avenue Charles-Quint, 140 (Maison Communale, rez-de-chaussée) - le jeudi de 14h00 à 18h45.

Les Ganshorenois peuvent aussi se rendre à l'antenne de Jette : 25, rue Léon Théodor - 1090 Bruxelles (près de la place Reine Astrid communément appelée place du Miroir). Heures d'ouverture : Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30. Mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30. Jeudi de 14h00 à 18h30.

PROPRETÉ PUBLIQUE

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.45

atro@ganshoren.irisnet.be

Permanences : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45

Le service Propreté Publique est chargé de la propreté des voiries publiques communales, de la déchetterie communale, des campagnes de propreté et des dératisations.

Les voiries régionales suivantes sont du ressort de Bruxelles-Propreté (Région de Bruxelles-Capitale voir page 38) : avenues Charles-Quint, J. Sermon, D. Poplimont, de l'Exposition Universelle, du Panthéon, des Gloires Nationales, de Jette, Broustin, le Square du Centenaire et le tunnel Léopold II.

DÉCHETTERIE COMMUNALE

Avenue du Cimetière, 22

Tél. : 02/426.73.00

atro@ganshoren.irisnet.be

Heures d'ouverture : les semaines du premier et troisième lundi du mois, du lundi au vendredi, de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h15. Le samedi de 9h00 à 12h00

VESPACHIENNES ET ESPACES CHIENS

Afin d'éviter les nuisances des déjections canines, des vespachiennes ont été installées dans de nombreux quartiers notamment, berme centrale de l'avenue du Duc Jean (côté Gloires Nationales et côté Delhove), berme centrale de l'avenue Vital Riethuisen (croisement Duc Jean et côté Georges Simpson),

berme centrale de l'avenue Van Overbeke (croisement Gloires Nationales, face à la rue de l'Ancien Presbytère, et à la rue de l'Urbanisme, derrière le n°206-208, au pied du n°220 vers la drève du Château, entre les n°218 et 220, au pied du n°245), avenue J. Peereboom (à côté de la plaine de jeux), parc du Sippelberg (à l'angle des rues de l'Urbanisme et de l'Ancien Presbytère), place Reine Fabiola (à l'angle de la rue Van Pagé), parking rue Zeyp, drève du Château (face au n°28), avenue Mathieu De Jonge (face aux terrains de sport), avenue des 9 Provinces (au pied du n°36), rue Vanderveken (face au Hall des Sports, sentier Bruyères (côté clos Wagner), avenue Jean-Sébastien Bach (derrière les n°8-10 de la place de la Reine Paola), Mail, place Marguerite d'Autriche, avenue Charles-Quint (à l'angle de la rue de Termonde, à l'angle de la rue Oscar Maeschalck et à l'angle du clos Willy Chambon).

Il y a aussi des espaces chien-libre :

Avenue Broustin, rue Frans Vervaeck (Exposition Universelle), drève de Rivieren (Exposition Universelle), avenue des Troubadours (Tarins), tournant Van Overbeke/Neuf Provinces), parc du Mennegat et enfin rue Doulceron.

ATTENTION : les maîtres qui ne surveillent pas leurs chiens et qui ne les tiennent pas en laisse sont susceptibles d'amendes administratives (voir Règlement Général de Police).

PLANTATIONS

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.45

atro@ganshoren.irisnet.be

Permanences : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45

Le service Plantations s'occupe de l'embellissement et de l'entretien des espaces verts publics communaux et des cimetières, mais aussi de divers aménagements fleuris, plantations d'arbres et d'arbustes, élagage et taille des massifs arborés, etc.

URBANISME

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.31-43-44

atro@ganshoren.irisnet.be

Permanences : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et sur rendez-vous

Le service s'occupe essentiellement de l'élaboration et de la révision des PPAS

(Plans Particuliers d'Affectation du Sol), de la délivrance de permis d'urbanisme et d'autorisations quant aux placements d'enseignes lumineuses et de publicités.

ATTENTION : selon le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT), nul ne peut, sans un permis préalable, construire ou utiliser un terrain pour le placement d'une ou plusieurs installations fixes, démolir, reconstruire ou modifier la destination de tout ou partie d'un bien, ou encore apporter des transformations (extérieures comme intérieures) à un bâtiment existant, à l'exception des travaux de conservation et d'entretien. L'édification de baraquements, chalets, réduits, etc. est interdite. L'abattage d'arbres est également soumis à un permis préalable. Il existe des PPAS pour la plupart des quartiers de la commune. Ces plans déterminent les diverses zones de construction et les gabarits des immeubles. Tout habitant désirant être mieux informé au sujet de ces plans peut les consulter au service Urbanisme. Sans préjudice des prescriptions des règlements communaux ou régionaux qui l'interdisent explicitement, le placement extérieur d'antennes hertziennes ou paraboliques, réceptrices de radiodiffusion et de télévision ou toute autre installation de réception équivalente, n'est autorisé que moyennant l'obtention d'un permis d'urbanisme contenant, entre autres, des dispositions particulières. Renseignez-vous auprès de l'administration communale.

ENVIRONNEMENT

Avenue Charles-Quint, 140 (2e étage)

Tél. : 02/464.05.31-44-45

atro@ganshoren.irisnet.be

Permanences : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45

Le service s'occupe de la délivrance de permis d'environnement et d'abattage d'arbres. Il gère également l'organisation des « coins-jardins ».

SOLIDARITÉ NORD-SUD

Avenue Charles-Quint, 140 (3e étage)

Tél. : 02/464.05.55

cszikora@ganshoren.irisnet.be

Ganshoren est jumelée avec Rusatira, commune du Rwanda. Ce jumelage se concrétise par l'envoi de médicaments et de matériel, la collaboration à des projets, des échanges de correspondance, la visite d'étudiants, etc.

COMITÉ DE JUMELAGE GANSHOREN - RUSATIRA

Contact : Gilles Labeeuw

Tél. : 02/427.68.53

Cette a.s.b.l. se réunit une fois par mois et accueille toute personne qui veut s'investir pour l'organisation des activités de jumelage.

LOGEMENT (voir en page 37)

SOCIAL ET FAMILLE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Avenue de Villegas, 31 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/600.25.90-91-92-02

lmeert@ganshoren.irisnet.be

Le service est accessible à la population pour, entre autres, accompagner les personnes dans diverses démarches administratives. Si nécessaire, il peut également les orienter vers des services sociaux plus spécialisés, par exemple le Centre Public d'Action Sociale, le service des aides familiales et ménagères, etc,....

Le service Social est également chargé d'accompagner et de relayer diverses demandes administratives, notamment en matière de procédure de reconnaissance d'un handicap. En outre, ce service s'occupe de l'octroi de chèques-taxis accordés sous certaines conditions dont le revenu VIPO, aux personnes reconnues handicapées par le SPF Sécurité Sociale à minimum 9 points ou aux personnes âgées d'au moins 75 ans remplissant les différents critères d'octroi.

Assistant(e) social(e) :

Tél. : 02/600.25.93

Permanence : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 15h30

PENSIONS

Le service traite les demandes relatives aux pensions de retraite et de survie, et aux demandes de GRAPA (Garantie de Ressources Aux Personnes Agées).

Tél. : 02/600.25.93

EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ (RISTOURNE)

Tél. : 02/600.25.92

L'administration communale attribue une allocation aux personnes défavorisées à faibles revenus : pensionnés, personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), familles nombreuses et personnes handicapées.

Cette allocation concerne essentiellement une intervention dans les frais de consommation d'eau, de gaz et d'électricité.

ALLOCATIONS DE NAISSANCE

Tél. : 02/600.25.92

La commune octroie une allocation lors de la naissance d'un enfant dont la maman est domiciliée à Ganshoren au moment de l'accouchement.

Un formulaire est envoyé lors de l'enregistrement de la naissance et doit être renvoyé au service des Affaires Sociales, dûment complété et signé, endéans les 6 mois de la naissance.

A.S.B.L. « AIDES FAMILIALES ET SENIORS DE GANSHOREN »

Avenue de Villegas, 31 (1er étage)

Tél. : 02/600.25.01-03-04-05-07

sdesmet@ganshoren.irisnet.be

Cette a.s.b.l. a pour objet de promouvoir l'aide et l'accueil à domicile pour les familles, les personnes âgées et handicapées.

AIDES FAMILIALES ET MÉNAGÈRES

Avenue de Villegas, 31 (1er étage)

Tél. : 02/600.25.03

sdesmet@ganshoren.irisnet.be

Une équipe d'aides familiales et ménagères est disponible pour venir en aide aux habitants de Ganshoren qui sont en difficulté.

L'aide familiale vous accompagne dans les diverses tâches de la vie quotidienne : aide à la toilette, préparation de repas, courses, lessive, repassage, démarches administratives, etc.

L'aide ménagère a pour mission de vous aider dans l'entretien courant de votre domicile.

ATELIER COUTURE

Tél. : 0474/98.21.66

Séances : le lundi de 10h00 à 12h00 et de 19h00 à 21h00

La confection de vêtements vous intéresse ? L'atelier couture n'attend plus que vous !

TROISIÈME ÂGE

Avenue de Villegas, 31 (rez-de-chaussée)

Tél. : 02/600.25.90-91-92-02

Imeert@ganshoren.irisnet.be

ACTIVITÉS

Ce service organise régulièrement des activités pour les seniors de la commune : le goûter-spectacle, le voyage à la mer, le diner de Noël et autres Karaoké et Bingo.

SENIOR CLUB

Le Senior Club s'adresse aux seniors de la commune âgés d'au moins 55 ans, désireux de se distraire et de faire de nouvelles connaissances. Il organise diverses activités telles que des excursions d'un jour, la participation à des manifestations culturelles et spectacles, ainsi que des voyages à l'étranger.

PAVILLONS DE RENCONTRE

Trois pavillons de rencontre sont à la disposition des personnes âgées :

- La Charnière

Rue V. Lowet, 9

Horaire : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

- Le Club 112 - Accueil en travaux, réouverture en octobre 2019

Rue Vanderveken, 112

Horaire : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

- Le Pavillon 3X20

Avenue Van Overbeke, 216

Horaire : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

ACTIVITÉS SPORTIVES POUR SENIORS

- Gymnastique d'entretien

Hall des Sports de Ganshoren - Rue Vanderveken, 114

Horaire :

Mardi, de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00

Jeudi, de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00

Renseignements : 02/468.23.27

Inscription sur place

- Aquagym

Piscine « Nereus » - Place Reine Fabiola, 10

Horaire :

Mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 12h45

Renseignements : 02/468.23.27

Inscriptions au Hall des Sports - Rue Vanderveken 114

EMPLOI

Avenue de Villegas, 31 (2e étage)

Tél. : 02/600.25.08

emploi@ganshoren.irisnet.be

Le service est à la disposition de chaque demandeur d'emploi pour des renseignements utiles et une orientation professionnelle vers les services compétents. A la demande, des CV et lettres de motivations peuvent y être rédigés. Il effectue le contrôle de pointage des travailleurs à temps partiel. Il organise sur base annuelle des cours de néerlandais (2 niveaux) pour les demandeurs d'emploi ainsi que d'autres formations et coaching ponctuels.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI - ALE - TS (voir en page 35)

ANTENNE ACTIRIS GANSHOREN (voir en page 35)

CLASSES MOYENNES - ANIMATIONS URBAINES

Avenue de Villegas, 31 (2e étage)

Tél. : 02/600.25.08

commerce@ganshoren.irisnet.be - animation@ganshoren.irisnet.be

Le service des Classes Moyennes est le point de contact privilégié des commerçants. Il s'occupe, entre autres, de la promotion du commerce, des relations avec les associations de commerçants, des formalités à remplir pour ouvrir un débit de boissons, snack ou restaurants, des permis pour l'installation de terrasses, des heures d'ouverture et de fermeture des commerces, du jour de repos hebdomadaire obligatoire, du marché hebdomadaire et des marchands ambulants. Le service informe les futurs commerçants sur les démarches à suivre pour s'installer sur le territoire de la commune. Il a également mis en place l'application mobile (Ganshoren Mobile).

Le service des Animations Urbaines s'occupe de l'organisation de manifestations diverses, telles que le Marché Annuel, les brocantes et braderies, placement des illuminations et décorations de fin d'année, les diverses activités organisées à Pâques, Halloween, Noël, etc ainsi que l'organisation de la Fête des Voisins, de la journée du bien-être animal, du concours canin et du concours des illuminations de Noël.

SANTÉ

Avenue de Villegas, 31 (2e étage)

Tél. : 02/600.25.08

santé@ganshoren.irisnet.be

Dans un objectif de prévention et de dépistage des maladies, le service organise des conférences, une Bourse de la Santé ou autres manifestations en collaboration avec le corps médical et les spécialistes en la matière. Il informe et oriente la population vers les services médicaux spécialisés en cas de problème grave de santé.

PRÉVENTION

Rue F. Beeckmans, 48

Tél. : 02/424.02.22

prevention1083@ganshoren.irisnet.be

Le service veille à préserver la convivialité et la qualité de vie dans les rues, parcs et espaces publics. Il vous écoute, vous informe et vous oriente vers les services spécialisés avec lesquels il travaille en étroite collaboration : administration communale, services sociaux, environnement et police.

MÉDIATION SCOLAIRE ET ESPACE « EURÉKA »

Tél. : 02/563.19.90 - 02/563.19.91

llasserre@ganshoren.irisnet.be - lchapelle@ganshoren.irisnet.be

LA MÉDIATION DES CONFLITS

Tél. : 02/563.19.93

gdejonghe@ganshoren.irisnet.be

LES ÉDUCATEURS DE RUE

Tél. : 0492/58.26.27 - Youness Bouamar - 0493/25.13.57 - Yassin Mejdoub
educateur.prevention@ganshoren.irisnet.be

LES GARDIENS DE LA PAIX

Tél. : 02/424.02.22

llamon@ganshoren.irisnet.be

AMENDES ADMINISTRATIVES

Rue F. Beeckmans, 48

Tél. : 02/563.19.95

adiricq@ganshoren.irisnet.be

Le service est chargé de mener les procédures suite aux constats d'infractions au Règlement Général de Police.

A.S.B.L. « ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS DE GANSHOREN »

Service Général

Avenue de Villegas, 31 (3e étage)

Tél. : 02/600.25.89

shogenkamp@ganshoren.irisnet.be

Cette a.s.b.l. s'occupe de la gestion des infrastructures du bassin « Nereus », du Hall des Sports, du tennis « Les Bruyères », ainsi que par l'organisation des activités culturelles (fr/nl), de jeunesse (fr/nl) et de prévention.

SPORTS

- HALL DES SPORTS RICHARD BEAUTHIER

Rue Vanderveken, 114

Tél. : 02/468.23.27

info@ganshorensport.be

www.ganshoren.be

Heures d'ouverture du secrétariat : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.

Fermé durant le mois de juillet. En août, du lundi au vendredi de 8h00 à 14h00.

Heures d'ouverture des salles de sports : Lundi au samedi, de 8h00 à 23h00.

Le dimanche, de 8h00 à 21h00. Fermées durant le mois de juillet et jours fériés.

- PISCINE NEREUS

Place Reine Fabiola, 10

Tél. : 02/427.19.36

nereus@ganshorensport.be

www.ganshoren.be

Terrains de sports communaux :

Football - Stade communal, rue au Bois - Terrain synthétique, à l'arrière du Hall des sports Tél. : 02/468.04.72

Tennis - Les Bruyères (Terrains en plein air)
Rue Vanderveken, 50 - Tél. : 02/469.07.50
Réservation : sur place ou par téléphone
Période d'ouverture : d'avril à fin septembre

- Hall des Sports (Terrains couverts)
Rue Vanderveken, 50 - Tél. : 02/468.23.27
Réservation : sur place

JEUNESSE FRANCOPHONE

Pavillon « Les Tarins » avenue Mathieu de Jonge, 42

Tél. : 02/427.92.98

sjfgans@outlook.com

Le service organise diverses activités pendant les vacances scolaires mais également des activités extrascolaires durant l'année. Ces activités sont organisées pour les enfants de 2 ans et demi à 15 ans (grand souper annuel, sorties familiales, nettoyage des plages, soutien à la parentalité et activités intergénérationnelles).

ACTIVITÉS PERMANENTES

Ecoles des Devoirs « Le jardin du Savoir » et « Graines de génie »

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h00

Les écoles des devoirs accompagnent et soutiennent les enfants du niveau primaire dans leur travail scolaire. Des rangs sont organisés au départ du Collège du Sacré Coeur, du Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse et de l'Athénée Royal de Ganshoren.

Inscriptions au Pavillon « Les Tarins » : début septembre

Prix : 130 € pour les Ganshorenois - 150 € pour les non-Ganshorenois.

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES (Pour les enfants de 4 à 12 ans)

Horaire : mercredi après-midi

Inscriptions au Pavillon « Les Tarins » : début septembre

Prix : pour les Ganshorenois 35 € sans natation, 40 € avec natation - pour les non-Ganshorenois 45 € sans natation, 50 € avec natation

ACTIVITÉS DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Inscriptions au Pavillon « Les Tarins » (uniquement en semaine) :

- Plaines de vacances (congés d'été)

Pour les enfants de 2 ans et demi à 15 ans

- Stages - clubs

Pour les enfants de 4 à 6 ans et de 10 à 15 ans

Horaires : de 9h00 à 16h00. L'accueil est organisé dès 7h30 jusqu'à 18h00

LUDOTHÈQUE « LA TOUPIE »

Avenue de la Réforme, 66

Tél. : 02/425.00.28

latoupie.ganshoren@gmail.com

Horaires : lundi et mercredi de 13h00 à 17h00 - samedi de 10h00 à 14h00

Prêt de jeux et de jouets pour tous les âges.

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Avenue Charles-Quint, 140 (3e étage)

Tél. : 02/464.05.57

atl@ganshoren.irisnet.be

Le service vise à améliorer l'accueil des enfants entre 2 ans 1/2 et 12 ans durant leur temps libre, et à soutenir l'accueil extrascolaire.

Nouveau site : www.extrascolaire-ganshoren.be

JEUNESSE NÉERLANDOPHONE : VOIR PARTIE NÉERLANDOPHONE PAGE 26

CULTURE FRANÇAISE

Avenue Charles-Quint, 140 (1er étage)

Tél. : 02/464.05.39

bmouslim@ganshoren.irisnet.be

Le service vous propose un certain nombre d'activités tout au long de l'année pour les jeunes et moins jeunes.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Rue François Beeckmans, 35

Tél.: 02/427.17.83

biblio.ganshoren@skynet.be

Horaire : lundi fermé, mardi de 9h00 à 12h30, mercredi de 13h00 à 18h30, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h30, samedi de 9h00 à 13h00

La Bibliothèque communale met à votre disposition quelques 24.500 ouvrages dont 4600 dans la section jeunesse, 23 périodiques et 3 quotidiens. Vous y trouverez également des ouvrages en grands caractères ainsi que des livres audio. Deux postes internet sont à votre disposition.

CULTURE NÉERLANDAISE : VOIR PARTIE NÉERLANDOPHONE PAGE 27

C.P.A.S. (CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE)

Avenue de la Réforme, 63

Tél.: 02/422.57.57

servicesocial@cpasgan.irisnet.be

Permanences sociales du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00

Les 11 membres du Conseil de l'Action Sociale sont désignés pour 6 ans par le Conseil Communal.

PRÉSIDENT :

- **Van Dam** Marco (LB)*

Avenue de la Réforme, 63

Tél. : 0475/35.35.61

mvandam@ocmwgan.irisnet.be

MEMBRES DU CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE :

- **Thommes** Lara (LB)*

Clos Willy Chambon, 9 bte 230

Tél. : 0479/55.87.39

lthommes@cpasgan.irisnet.be

- **Renson** Anne (ECOLO)

Avenue Van Overbeke, 208 bte 24

Tél. : 0484/92.02.22 (pas de SMS)

arenson@cpasgan.irisnet.be

- **Rase** Grégory (DéFI)*

Avenue de l'Exposition Universelle, 55 bte 3

Tél. : 0487/22.88.58

grase@cpasgan.irisnet.be

- **Obeid** Stéphane (MR)

Avenue Marie de Hongrie, 52 bte 3

Tél. : 0471/13.92.83

sobeid@cpasgan.irisnet.be

- **Crahajj** Mimi (LB)

Rue Vanderveken, 135

Tél. : 0497/14.58.44

mcrhajj@ocmwgan.irisnet.be

- **Baracchi** Leila (LB)

Avenue Van Overbeke, 121 bte 7

Tél. : 0492/82.67.09

lbaracchi@cpasgan.irisnet.be

- **Parmentier** Benoît (ProGanshoren)

Avenue des Troubadours, 13

Tél. : 0477/43.57.43

bparmentier@cpasgan.irisnet.be

- **Ahmetaj** Belgé (ProGanshoren)*

Avenue de Villegas, 28

Tél. : 0472/73.55.36

bahmetaj@cpasgan.irisnet.be

- **Bormans** Kristine (ProGanshoren)

Avenue des Gloires Nationales, 83 bte 11

Tél. : 0478/24.82.04

kbormans@ocmwgan.irisnet.be

- **Coppens** Jean (LB)

Avenue Van Overbeke, 208 bte 33

Tél. : 0475/70.52.04

jcoppens@cpasgan.irisnet.be

SECRÉTAIRE : **Stienon** Alain

RECEVEUR : **Van Den Bulcke** Marc

* Ces Conseillers forment le Bureau Permanent du C.P.A.S.

Le C.P.A.S. a dans ses attributions :

l'octroi des aides matérielles aux personnes momentanément en difficulté, l'attribution du revenu social d'intégration, des assistances sociales diverses (aides juridiques, placements d'enfants abandonnés ou orphelins, aides administratives pour la constitution de dossiers,...), octroi de repas chauds, vestiaire de seconde main, la gestion du Home Heydeken et la Résidence-services « Paul Fontaine ».

HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

Home Heydeken

Avenue de la Réforme, 63

Tél. : 02/422.57.57

info@cpasgan.irisnet.be

Le home Heydeken est une maison de repos gérée par le C.P.A.S. de Ganshoren. Il possède 152 lits (97 pour résidents encore assez autonomes (MR) et 55 pour résidents nécessitant des soins (MRS - maison de repos et soins). Les personnes âgées qui ne possèdent pas assez de ressources pour supporter les frais de placement dans une maison de repos peuvent faire appel au C.P.A.S.

Résidence-services « Paul Fontaine »

Rue Zeyp, 12-16

Tél. : 02/422.57.57

info@cpasgan.irisnet.be

Vingt appartements pour personnes autonomes (personnes isolées ou en couple) disposant d'un système d'appel au secours relié à la maison de repos et offrant ainsi la possibilité d'appeler en cas d'urgence.

RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Mise à l'emploi des personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale. Collaboration avec les employeurs privés en vue de favoriser le retour sur le marché du travail.

SECOURS D'URGENCE

Les personnes se trouvant en état de besoin peuvent obtenir des secours par le C.P.A.S. Une enquête discrète est faite sur les ressources des intéressés et de leur famille, et l'état de besoin est appréciée par le Bureau Permanent.

REVENU D'INTÉGRATION SOCIAL (RIS)

La loi prévoit un minimum de moyens d'existence. Ces montants sont liés à l'indice « Santé ».

REPAS

Sous réserve de certaines conditions, un repas chaud peut être livré à domicile (02/422.57.57) ou pris dans la cafétaria du home Heydeken.

Contact : Madame S. Van Den Driessche - svandendriessche@cpasgan.irisnet.be

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Des consultations juridiques gratuites sont organisées par le C.P.A.S. et assurées par un avocat au Barreau de Bruxelles. Elles se déroulent au C.P.A.S. chaque lundi du mois (sauf le 5e) de 18h00 à 19h00.

HOSPITALISATION

Le C.P.A.S. a conclu une convention avec les institutions ci-dessous :

- Hôpital Universitaire Brugmann
Place Van Gehuchten 4, 1020 Laeken
Tél. : 02/477.21.11
- Hôpital Universitaire Saint-Pierre
Rue Haute 322, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/535.31.11
- Institut Jules Bordet
Rue Héger Bordet, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/535.35.02
- Hôpital Universitaire UZ Brussel
Avenue du Laerbeek 101, 1090 Jette
Tél. : 02/477.41.11
- Hôpital Universitaire ULB Erasme
Route de Lennik 808, 1070 Anderlecht
Tél. : 02/555.31.11

« VESTIAIRE » DE SECONDE MAIN

Le C.P.A.S. de Ganshoren met à votre disposition un « vestiaire ». Celui-ci propose chaque 1er et 3e mercredi du mois au Pavillon Van Leeuw de 14h00 à 17h00 des vêtements de seconde main. Vous pouvez également venir y déposer des vêtements, tentures, linge de maison etc,...

EPICERIE SOCIALE DE GANSHOREN « CHEZ NOUS »

Avenue Van Overbeke, 245

Tous les mardis de 9h00 à 11h00 et le jeudi de 13h30 à 15h30.

Que trouve-t-on à l'Épicerie Sociale ?

Outre des produits alimentaires, l'épicerie offre également, à prix réduits, des produits de première nécessité, par exemple des produits d'hygiène, d'entretien du logement etc.

Des vêtements de seconde main « le vestiaire » : des vêtements récoltés et remis en bon état par le CPAS sont également mis à disposition ;

Un espace d'accueil et de rencontre « cafétéria » favorise un instant de détente, de palabres et d'échanges. Une première information pourra être donnée aux personnes en recherche de repères ;

Des petits ateliers thématiques d'information et d'échanges relatifs à l'organisation de la vie quotidienne et locale, par exemple : gestion d'un budget, quels services contacter en cas de problèmes, comment cuisiner « durable » et à coûts réduits, comment rédiger un courrier une demande, etc.

Conditions d'accès

Les colis alimentaires sont distribués aux bénéficiaires du CPAS. Les produits mis en vente à prix modiques sont accessibles aux personnes ayant une carte d'accès délivrée sur base de la confirmation de leurs revenus modestes. Tous les autres services et espaces d'accueil sont accessibles à toute personne à la recherche d'information et d'accompagnement social.

ASSOCIATIONS ET AUTRES SERVICES

CLASSES MOYENNES ET ANIMATIONS URBAINES

- CENTRE COMMERCIAL CHARLES-QUINT

Monsieur Daniel Bauweraerts
Avenue de l'Hôpital français, 8
Tél. : 0497/93.75.47

- SHOPPING DUC JEAN

Madame Maes - Pâtisserie-Boulangerie Ch. Maes et Fils
Avenue J. Sermon, 2
Tél. : 02/427.32.29

- SHOPPING SAINTE-CÉCILE

Monsieur Yves Droogné
Rue Vanderveken, 52
Tél. : 02/465.65.71

CULTES

- BASILIQUE NATIONALE DU SACRÉ-COEUR

Parvis de la Basilique, 1
Tél. : 0476/70.90.12

- ÉGLISE SAINT-MARTIN

Place Reine Fabiola, 2
Tél. : 02/414.27.46

- ÉGLISE SAINTE-CÉCILE

Parvis Sainte-Cécile, 1
Tél. : 0470/56.14.46

- « LE CÉPAGE » (COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE PROTESTANTE À GANSHOREN ET ENVIRONS)

église protestante
Rue J. De Greef, 10-12
Tél. : 02/465.55.71
info@cepage.be
www.cepage.be

- MOSQUÉE DE GANSHOREN

Rue de Termonde, 250

Tél. : 02/466.26.73

CULTURE ET LOISIRS

- CENTRE CULTUREL FRANCOPHONE « LA VILLA »

Place Guido Gezelle, 26

Tél. : 02/420.37.27

info@lavillaculture.be

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 17h00

Ateliers et clubs :

Synthétiseur - Chant - Peinture - Dessin - Aquarelle - Peinture sur soie - Photo
Club Perfect - Dentelle aux fuseaux - Eveil musical parent-bébé - Eveil musical
(de 3 à 4 ans et de 5 à 8 ans) - Club d'informatique - Union Royale des Congo-
lais de Belgique (URCB) - Club de l'Ouest (Scrabble) - Théâtre à ciel ouvert
- Méditation - Guitare - Composition en arts plastiques - Amicales des Joyeux
Trouloulous - Rencontres Alpha - MJ Ganshoren - Place au Chant ! - Livres
Créativités - Jazz Ballet & Co

Langues :

Anglais (niv. débutants et intermédiaires) - Anglais (niv. confirmés)

CENTRE CULTUREL NÉERLANDOPHONE DE ZEYP : VOIR PARTIE NÉERLANDOPHONE PAGE 32

- CHORALE : « LA CHACONNE »

www.lachaconne.be

- CHORALE : SAINTE CÉCILE

Tél. : 02/465.07.33

- CHORALE : MAÎTRISE DU SACRÉ-COEUR

Tél. : 02/241.84.90

- COMTÉ DE JETTE

Tél. : 02/465.86.37

silenusjette@gmail.com

- PHOTO CLUB PERFECT GANSHOREN

Tél. : 02/478.79.75

www.perfectganshoren.com

- BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque communale (voir page 28)

EMPLOI ET CHÔMAGE

- AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE GANSHOREN A.S.B.L. - ALE - TS

Place Guido Gezelle, 9 (rez-de-chaussée)

Tél. ALE : 02/420.16.55

aledeganshoren@hotmail.com

Heures d'ouverture : du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h00

Le jeudi de 13h30 à 16h00

Tél. Titres-services : 02/420.06.35

ts-dc.ganshoren@hotmail.com

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h30

- ANTENNE ACTIRIS

Place Reine Paola, 11

Tél. : 02/563.22.80

ganshoren@actiris.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30

Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 16h00

- ORGANISMES DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

Caisse Auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage (C.A.P.A.C.)

Rue des Plantes, 69 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Tél. : 02/209.13.13

www.capac.fgov.be

F.G.T.B.

Avenue F. Lecharlier, 157 - 1090 Jette

Tél. : 02/552.03.31

www.fgtb.be

C.S.C.

Rue Uyttenhove 45 - 1090 Jette

Tél. : 02/557.88.88

www.csc-en-ligne.be

Syndicat Libéral (C.G.S.L.B.)

Avenue Charles-Quint 408 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Tél. : 02/466.24.60

www.cgslb.be

ENVIRONNEMENT

- C.E.B.O. - COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-OUEST A.S.B.L.

Secrétariat de la C.E.B.O.

Monsieur Jean Rommes

Avenue du Cimetière, 5

Tél. : 02/427.77.57

rommes.jean@gmail.com

- BRUXELLES-ENVIRONNEMENT (I.B.G.E.)

Avenue du Port 86C / 3000 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/775.75.75

www.ibgebim.be

JEUNESSE FRANCOPHONE

- MOUVEMENT DE JEUNESSE

Maison des jeunes de Ganshoren a.s.b.l.

« Le Pavillon » Avenue des Neufs Provinces, 38

Tél. : 02/466.61.84

mjganshoren@live.be

www.mj83.jimdo.com

25ème unité Scouts

info@scout25.be

www.scout25.be

29ème Guides catholiques

staffdu29@gmail.com

www.29guides.be

55ème Unité BH Les Scouts

staffdu@55bh.be

www.55bh.be

71ème Unité G.C.B.

Martine.pater@skynet.be

LOGEMENT SOCIAUX

- LOJEGA

Avenue de Rusatira, 6

Tél. : 02/426.23.94

info.lojega@lojega.be

www.lojega.be

- LE HOME SC

Rue du Romarin, 16 - 1020 Laeken

Tél. : 02/479.07.05

LOISIRS DIVERS

- ACADEMIE DU WEEKEND

Tél. : 02/425.45.28

- ATELIER DE PEINTURE SUR SOIE

Tél. : 02/478.06.52

- GROUPE DES PEINTRES ET DES SCULPTEURS

Tél. : 02/420.27.60

- ATELIER BRICO

Tél. : 02/427.33.58

- CENTRE CULTUREL DE GANSHOREN (ATELIER ARTISTIQUE)

Tél. : 02/420.37.27

- WHIST

Club de Whist

Tél. : 0472/54.71.54

- BRIDGE

Ganshoren Charles V Bridge Club (La Charnière)

Tél. : 0495/25.14.09

- SCRABBLE

Les Scrableurs de l'Ouest

Tél. : 02/425.51.79

- LES COPAINS

Tél. : 02/428.90.79

copains.ganshoren@laposte.net

- PHILAMARCO BRUXELLOIS

Tél. : 02/468.12.43

- AMNESTY INTERNATIONAL

Tél. : 02/538.81.77

amnesty@amnesty.be

www.amnesty.be

PROPRETÉ PUBLIQUE

- BRUXELLES-PROPRETÉ

Avenue de Broqueville, 12 - 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Tél. : 0800/98 181

info@arp-gan.be

www.arp-gan.be

SANTÉ

- CROIX-ROUGE DE BELGIQUE - SECTION LOCALE GANSHOREN

Avenue Van Overbeke, 222

info@croixrouge-ganshoren-koekelberg.be

www.croixrouge-ganshoren.be

- CROIX JAUNE ET BLANCHE

Rue Malibran, 39 - 1050 Ixelles

Tél. : 02/647.03.66

- SOINS PALLIATIFS

Continuing Care asbl - Soins palliatifs à domicile

Chaussée de Louvain, 479 - 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/743.45.90

info@continuingcare.be

www.continuingcare.be

- ALZHEIMER BELGIQUE A.S.B.L.

Quai aux Pierres de Taille, 37/39 bte 2 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/428.28.19

secretariat@alzheimerbelgique.be

www.alzheimerbelgique.be

- PROXIMITÉ SANTÉ A.S.B.L.

Rue Malibran, 49 - 1050 Ixelles

Avenue Josse Goffin, 204 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Tél. : 02/644.51.31

info@proximitiesante.be

www.proximitiesante.be

- SOLIVAL A.S.B.L. (CONSEIL EN AMÉNAGEMENT DU DOMICILE ET MATÉRIEL)

Chaussée d'Haecht, 579 bte 40 - 1031 Bruxelles

Tél. : 070/221.220

info@solival.be

www.solival.be

- JEAN SILENCIO A.S.B.L. (AU SERVICE DES MALENTENDANTS)

Rue de l'Eglise Saint-Martin, 29

Tél. : 02/428.01.40

contact@jeansilencio.be

- MAISON MÉDICALE CALENDULA

Rue de l'Eglise Saint-Martin, 55

Tél. : 02/420.20.89

www.maisonmedicale.org

- SOINS À DOMICILE voir page 22

SOCIAL, FAMILLE, PETITE ENFANCE

- LA LIGUE DES FAMILLE

Tél. : 02/425.12.08

www.liguedesfamilles.be

- O.N.E.

www.one.be

- FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES

Rue Jan De Greef, 2

Tél. : 02/427.33.58

- CONSULTATION DES NOURRISSONS FPS

Tél. : 02/479.53.40

- JUSTICE DE PAIX

Place Cardinal Mercier, 11 - 1090 Jette

Tél. : 02/425.53.15

www.notaire.be

- HANDICAPÉS

Centre Espoir et Joie A.S.B.L.

espoir.joie@cej.be

www.espoir-joie.be

Saham

Tél. : 02/426.26.19 - 0473/52.11.28

saham@scarlet.be

www.saham.be

S.T.I.B. - Taxibus (service de Minibus pour personnes handicapées)

Tél. : 02/515.23.65

SPORTS

Voir service des Sports page 26

Tél. : 02/468.23.27

www.ganshorensport.be

TROISIÈME ÂGE

- AMICALES DES PENSIONNÉS SOCIALISTES

Tél. : 02/527.33.58

- LE CENTENAIRE

Tél. : 02/427.81.45



